

# SUIVI CONFUSION SEXUELLE



## 2<sup>ème</sup> génération d'eudémis

Les comptages des foyers de perforations en fin de 2<sup>ème</sup> génération ont eu lieu les semaines 26 et 27, les résultats obtenus nous permettent le constat suivant, afin de piloter la gestion de la lutte par confusion sexuelle mise en place sur les différents secteurs et parcelles. Un tableau récapitulatif se trouve au verso de cette note.

### Secteur Agly

Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations. Sur le témoin non confusé, le niveau de population reste très faible.

### Secteur Aspres (Terrats/Fourques/Trouillas)

Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade de développement de la génération, que l'infestation est bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut être vigilant sur certaines parcelles qui ont quelques foyers de perforations (2 foyers de perforations pour 100 grappes sur Terrats 1 et 4 foyers sur 100 grappes sur le témoin non confusé Trouillas 5) en cette fin de 2<sup>ème</sup> génération mais toujours sans dépasser le seuil d'intervention (10 foyers de perforations pour 100 grappes). Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier toute évolution de l'infestation et d'éventuelles situations d'interventions nécessaires.

### Secteur Aspres (Pollestres/Ponteilla-Nyls/Bages)

Les observations réalisées sur les parcelles de références montrent, à ce stade d'évolution de la génération, que l'infestation est globalement bien maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Il faut toutefois être vigilant sur les parcelles confusées de Nyls (N5 et N6) où quelques foyers de perforations ont été dénombrés (4 %) sans toutefois dépasser le seuil d'intervention qui est de 10 foyers de perforations pour 100 grappes. Il est à noter que l'on observe des foyers de perforations sur les 3 parcelles non confusées, avec un dépassement de seuil sur la parcelle P6 de Ponteilla. Il est impératif de continuer à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles évolutions des situations.

### Secteur Littoral (Canet en Roussillon)

Les observations réalisées sur les parcelles de références pour chaque ilots confusés montrent qu'à ce stade, la génération d'eudémis est moyennement maîtrisée par la confusion sexuelle en place. Attention aux parcelles témoins non confusées LI1 et LI4 et la parcelle confusée LI5 qui dépassent le niveau du seuil d'intervention qui est de 10 foyers de perforations pour 100 grappes. Continuez à observer vos parcelles afin d'identifier d'éventuelles situations et zones de fortes infestations.

Directeur de publication, Fabienne BONET

Collaboration et secrétariat de rédaction, Laure BERARD-DELAY

Tout reproduction est interdite sans l'autorisation des auteurs.

Responsables de rubriques, Christelle ALENGRY, Eric NOEMIE

Édition Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales.

**Rappel :** Les conseils phytosanitaires font notamment référence au dernier **Bulletin de Santé du Végétal (BSV\*) n°16 du 04 juillet 2023**. Respecter les bonnes pratiques et la réglementation en vigueur concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (voir Supplément 2023 Guide des Vignobles Rhône Méditerranée viticulture raisonnée et biologique 2022 - 2023, paru le 1<sup>er</sup> mars 2023 et remis par la Chambre d'Agriculture) à savoir les autorisations de mise en marché, les conditions d'emploi (voir étiquettes, fiches de sécurité de chaque spécialité commerciale), le stockage des produits, règles d'hygiène, de protection et de sécurité utiliser les protections individuelles adaptées), les conditions de mélange, les phrases de risque, la protection des pollinisateurs, les précautions lors du traitement (les ZNT, les DAR, les délais de rentrée dans les parcelles, les conditions météorologiques), conditions de remplissage, rinçage et lavage du pulvérisateur.

Nos engagements qualité et le BSV sont disponibles sur notre site internet.



La Chambre d'Agriculture Pyrénées-Orientales est agréée par le Ministère de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762 dans le cadre de l'agrément multi-site porté par l'APCA.





				Observations des Perforations	
Secteur	Code	Commune	Lieu-dit	semaine 26	semaine 27
AGLY	E8	Estagel	Lo Pla	0%	0%
	<i>LT9</i>	<i>Latour de France</i>	<i>Pla de la berne</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
	M4	Montner	Les 4 chemins	0%	0%
	MF12	Tautavel	Mas de las Fredes	0%	0%
	SR5	Maury	St Roch	0%	0%
ASPRES	F1	Fourques	Mas d'en Baptiste	0%	0%
	F2	Fourques	Mas d'en Baptiste	0%	0%
	F3	Fourques	La Clava	0%	0%
	<i>F4</i>	<i>Fourques</i>	<i>Le prat</i>	<i>0%</i>	<i>0%</i>
	TE1	Terrats	Les garrigues	0%	2%
	TE2	Trouillas	Plas d'amont	0%	0%
	TE3	Trouillas	Plas d'amont	0%	0%
	TE4	Trouillas	Plas d'amont	0%	0%
	<i>TE5</i>	<i>Trouillas</i>	<i>Plas d'amont</i>	<i>0%</i>	<i>4%</i>
	TR1	Trouillas	La crouette	0%	0%
	N5	Nyls		0%	0%
	C5	Canohès	Manserres	0%	0%
	<i>P5</i>	<i>Cimetière Ponteilla</i>	<i>Robau</i>	<i>0%</i>	<i>2%</i>
	<i>P6</i>	<i>Coop Ponteilla</i>	<i>Les deu Aiminades</i>	<i>0%</i>	<i>12%</i>
	N6	Nyls	Bigne del Maurou	0%	4%
	N7	Nyls	Bigne del Maurou	0%	4%
	P4	Llupia	Vigyer de la Capella	0%	0%
<i>PO3</i>	<i>Pollestres</i>	<i>Les serres</i>	<i>0%</i>	<i>4%</i>	
PLAINE NORD TECH LITTORAL	<i>L11</i>	<i>Canet en Roussillon</i>	<i>Als aboradors est</i>	<i>14%</i>	<i>16%</i>
	<i>L14</i>	<i>Canet en Roussillon</i>	<i>La sobilane est</i>	<i>16%</i>	<i>28%</i>
	L15	Canet en Roussillon	Mas conte est	8%	26%
	L16	Canet en Roussillon	la sobilane ouest	0%	2%
	L17	Canet en Roussillon	Mas Conte ouest	0%	0%

 Parcelles non confusées